



Jumet, le 7 juillet 2020

Le Comité des Fêtes de la Madeleine
La SR Etat-Major du Tour de la Madeleine
La SR les Amis de la Madeleine

Communiqué de presse

En avril dernier, le Conseil national de sécurité a annoncé l'interdiction des événements de masse durant l'été.

Les trois comités organisateurs de la Madeleine (la Société Royale Etat-Major du Tour de la Madeleine, la Société Royale Les Amis de la Madeleine et le Comité des Fêtes de la Madeleine) avaient donc décidé, en concertation avec les autorités communales, le 25 avril dernier, d'**annuler l'édition 2020 du Tour et des Festivités de la Madeleine** qui devaient se tenir du 17 au 23 juillet prochains.

Cette décision d'annulation du Tour et des festivités de la Madeleine est maintenue. Cependant, afin de faire vivre notre folklore, quelques actions vont être mises en place pour **honorer Sainte-Marie-Madeleine Autrement** du 17 au 23 juillet 2020.

Imprimés et décoration :

- Tous les Jumétois sont invités à orner leur façade et leur fenêtre avec :
 - L'affiche de la Madeleine 2020 qui sera distribuée dans de nombreux points.
 - Les oriflammes. (Points de vente sur www.madeleine.be)
- L'édition du Mad'lèneu 2020 « collector » a été imprimée et sera en vente au prix de 4€ dans des lieux fixes et temporaires (www.madeleine.be).

Semaine de Madeleine :

- **Le dimanche 19 juillet**, mais aussi le reste de la semaine, toutes les marcheuses et tous les marcheurs sont invités à mettre une photo de profil d'eux en uniforme sur les réseaux sociaux.
- **Le dimanche 19 juillet**, La Tère al Danse en radio ! Une émission virtuelle sur J600, animée par les présentateurs officiels. Chaque passage de Société sera représenté par une musique de leur choix sur laquelle ils ont l'habitude de danser.
- **Le dimanche 19 juillet**, un reportage de Télésambre sur la Madeleine à 12h30.
- **Le jeudi 23 juillet soir** : les Jumétois sont invités à disposer des bougies à leurs fenêtres en guise de clin d'œil à la traditionnelle retraite aux flambeaux.
- Des animations surprises, essentiellement sous forme d'hommage, seront organisées à différents moments de la semaine. Elles seront retransmises en direct sur Facebook (www.facebook.com/madeleinejumet/)
- Pour les personnes qui désirent se recueillir, la chapelle d'Heigne sera ouverte :
 - Le dimanche de 4 à 5 heures et de 11 à 17 heures ;
 - Le lundi et le mercredi de 11 à 17 heures ;
 - Le jeudi de 18 à 22 heures.

Sécurité pour tous

Les trois comités organisateurs ont rencontré les autorités de la Ville de Charleroi ce lundi soir afin de préciser, en accord avec celles-ci, les règles de sécurité à appliquer durant la semaine de la Madeleine.

Il est recommandé à chacune et chacun de respecter les **six règles d'or du CNS**, à savoir :

- Le respect des règles d'hygiène ;
- Le fait de privilégier les activités en extérieur ;
- La prise de précautions supplémentaires pour les personnes à risque ;
- Le respect des distances de sécurité ;
- La règle de la bulle élargie qui passe de 10 à 15 personnes différentes par semaine en plus du foyer. Pour rappel, ce droit est individuel.
- Les activités de groupe ne peuvent dépasser 15 personnes, enfants compris. Cela vaut pour toutes les réunions non encadrées, indépendamment qu'elles aient lieu au domicile ou en dehors de celui-ci.

Au niveau du Tour le dimanche :

- Il peut se faire à titre personnel ou par petit groupe en respectant les six règles d'or du CNS ci-dessus et les règles qui suivent ;
- En civil et donc sans uniforme ;
- Drapeaux et musiques sont interdits ;
- Dans la mesure du possible, démarrer directement et à l'heure habituelle ;
- Les rassemblements sur la place Francq sont à éviter absolument ;
- Le respect du code de la route est obligatoire ;
- La Tère al Danse sera fermée et la traverser interdite ;
- En cas d'arrêt dans un café, respecter les distances de sécurité et consommer assis à table.

Le Comité des Fêtes, l'Etat-Major et les Amis de la Madeleine partagent l'amour du folklore et la tristesse qui animent les Madeleineuses, les Madeleineux, mais aussi les très nombreuses personnes présentes chaque année à la Madeleine. Comme eux, les membres des trois comités organisateurs aiment aussi faire la fête en cette période de Madeleine. Mais ils demandent à toutes et tous de **respecter les consignes de sécurité** édictées par les pouvoirs publics, simplement **par solidarité avec toutes les personnes** dites à risque qui seraient les premières victimes d'une nouvelle expansion du virus et aussi le personnel soignant et des secteurs essentiels.

Le Tour et ses festivités brassent habituellement des milliers de personnes durant toute une semaine. Annuler ou organiser des alternatives représentent donc une responsabilité envers ces personnes mais aussi envers l'ensemble de la population touchée de près ou de loin par son organisation. Les décisions sont donc mûrement réfléchies en consultant les autorités et en s'adaptant aux évolutions des mesures de sécurité.

La réussite de cette semaine de Madeleine 2020 relève de la responsabilité de chacune et chacun. Celle ou celui qui enfreindra les règles édictées par les pouvoirs publics sera seul responsable de ses actes.

D'ores et déjà, les trois comités organisateurs travaillent à la **préparation de la Madeleine 2021**.

Et une fois encore, les trois comités organisateurs expriment leur soutien et leur sympathie aux Sociétés de Madeleine, aux participantes et participants du Tour, le public et aussi aux commerçants, établissements Horeca et forains.

Jean-Claude pour La Société Royale Etat-Major du Tour de la Madeleine,
Maxime pour La Société Royale Les Amis de la Madeleine,
Benjamin pour Le Comité des Fêtes de la Madeleine.